



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN Rue des Wallons, 67

■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450888

## Note de position : La politique migratoire en Belgique

### 1. Contexte

2015 fut l'une des années où l'immigration vers les pays du Nord a été la plus forte dans cette dernière décennie. Outre les migrations économiques et regroupements familiaux issus de la précarité grandissante des pays du Sud et de la différence de niveaux de vie qui se creuse entre les plus riches et les plus pauvres de la planète, les conflits mondiaux – notamment en Syrie – ont poussé des milliers de réfugié•e•s à quitter leur pays d'origine et à emprunter des routes migratoires qui se révéleront, pour une grande partie d'entre-eux•elles, fatales.

En 2015, les demandes d'asile – et uniquement les demandes – se sont alors élevées au nombre de 44 760, un record pour l'Office National des Etrangers<sup>1</sup>. En 2016, ces chiffres descendent à 18 170 demandes, soit deux fois moins. Pourtant, la demande de trouver un abri face aux persécutions ne s'est pas amoindrie, alors où sont les demandeurs et demandeuses d'asile que la Belgique s'est engagée à accueillir ?

Les réfugié•e•s sont en effet sous un statut international particulier décrété notamment dans la fameuse Convention de Genève de 1951, de laquelle la Belgique est signataire. Un•e réfugié•e est une personne qui fuit des conflits armés ou la persécution, c'est-à-dire que le fait de rester dans son pays d'origine l'expose à un danger de mort<sup>2</sup>. La protection des réfugié•e•s sous-entend l'assurance de ne pas être renvoyé chez eux face aux dangers qu'ils ou elles ont fui, l'accès à des mesures justes et efficaces et des mesures visant à garantir leurs droits fondamentaux<sup>3</sup>.

De nombreuses ONG affirment pourtant qu'en Europe, et notamment en Belgique, ces droits fondamentaux ne sont pas respectés et des procédures de renvois abusifs sont exécutées<sup>4</sup>. C'est pourquoi les étudiant•e•s, très préoccupé•e•s par cette question, s'expriment aujourd'hui par la voix de l'AGL pour une politique migratoire plus juste et plus humaine.

---

<sup>1</sup> <http://www.cgra.be/fr/actualite/statistiques-dasile-bilan-2016>

<sup>2</sup> <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html>

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> <https://www.amnesty.be/je-veux-agir/agir-en-ligne/petitions/article/des-retours-qui-violent-les-droits-fondamentaux>

## 2. Constat

Nous nous joignons aux voix des ONG, des ASBL diverses comme la Plateforme d'aide aux Réfugié•e•s et également à celles des scientifiques universitaires pour alarmer et dénoncer une politique migratoire belge, menée notamment par le Secrétaire d'Etat à l'Asile et aux Migrations Théo Francken, qui viole les droits les plus fondamentaux des humain•e•s en migration et qui assume un caractère autoritaire, passant sous silence les vécus et les souffrances.

En effet, les dispositions prises par le gouvernement fédéral sont contraires aux droits accordés aux réfugié•e•s par le statut. Citons notamment :

- L'enfermement en centres fermés de mineur•e•s, ce qui a été déterminé par l'Unicef comme une violation des droits de l'enfant<sup>5</sup> à travers la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) qui garantit pourtant des conditions de vie dignes à tout enfant du monde quel que soit son statut migratoire.
- Le renvoi de demandeurs et demandeuses d'asile Soudanais•e•s dans leur pays après un accord passé avec le Soudan, pays dont le président fait l'objet d'un mandat d'arrêt par la Cour Pénale Internationale et dont l'Etat est reconnu comme dictatorial, pour l'identification et le renvoi de migrant•e•s arrivé•e•s sur le sol belge<sup>6</sup>. Très récemment les conséquences de cet accord sont retentissantes : des témoignages de soudanais affirment qu'ils ont été soumis à des actes de torture lors de leur retour. Ces personnes étaient donc en danger dans leur pays d'origine et auraient certainement eu droit à un statut de réfugié selon une note envoyée par le CGRA à Théo Francken alors même que les rapatriements avaient encore lieu<sup>7</sup>.

Ces actions politiques, ajoutées à des propos du Secrétaire d'Etat Francken qui ont souvent suscité l'indignation – notamment lorsqu'il assimile une intervention policière violente à du « nettoyage » - ont donné lieu à des initiatives citoyennes nationales desquelles les étudiant•e•s sont souvent partie intégrante, comme la Plateforme d'hébergement qui compte à ce jour plus de 30 000 membres. Dans ces citoyen•ne•s sensibles à la cause se trouvent bien évident aussi des universitaires, et l'UCL s'est également lancée dans des initiatives qui vont vers une intégration plus grande des réfugié•e•s. En témoignent les projets de Tandem Citoyen organisés par l'Institut des Langues Vivantes (ILV) ou l'instauration en 2017 d'un programme préparatoire destiné aux réfugié•e•s qui souhaitent commencer ou continuer un programme d'enseignement universitaire<sup>8</sup>, initiative unique en Fédération Wallonie-Bruxelles. De nombreux•ses chercheurs et chercheuses se sont

---

<sup>5</sup> <http://www.lalibre.be/actu/belgique/placer-un-enfant-en-centre-ferme-est-une-violation-des-droits-de-l-enfant-5841a55bcd7003fc4010ebaa>

<sup>6</sup> [https://www.rtf.be/info/belgique/detail\\_une-delegation-soudanaise-pour-identifier-les-migrants-au-parc-maximilien?id=9713279](https://www.rtf.be/info/belgique/detail_une-delegation-soudanaise-pour-identifier-les-migrants-au-parc-maximilien?id=9713279)

<sup>7</sup> <http://www.lesoir.be/131085/article/2017-12-26/soudanais-tortures-theo-francken-etait-averti-des-risques>

<sup>8</sup> <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/presse/actualites/l-ucl-lance-un-programme-unique-a-destination-des-refugies.html>

eux•elles aussi engagés de multiples fois pour une politique migratoire plus humaine et/ou tout simplement respectant le cadre légal.

Bien que l'actualité soit brûlante sur le sujet, il convient de souligner à quel point ces politiques ne dépendent pas de la personnalité de Théo Francken mais bien d'un ensemble de politiques structurelles nationales et européennes qui tendent vers une restriction à l'immigration, prenant un véritable tournant sécuritaire depuis plus d'une dizaine d'années. Cette tendance politique considère les pays européens comme des forteresses dont l'accueil serait contrôlé et restreint, ce contrôle passant sans aucun scrupule par des accords avec des régimes considérés comme non-démocratiques comme le régime turc ou soudanais. Quel que soit l'avenir des politiques migratoires dans notre pays et dans notre continent, nous souhaitons encourager les initiatives qui poussent à une véritable modification de ces politiques en allant vers une véritable **justice migratoire**, des **routes sûres** de migration et une **prise en charge** humaine des migrant•e•s étant susceptibles/ayant obtenu le statut de réfugié•e.

### 3. Pistes d'action

Les étudiant•e•s sont aussi des citoyen•ne•s, et plus largement, des personnes humaines. Cela nous pousse en tant qu'étudiant•e, qui avons la chance d'avoir accès à une instruction de qualité, à nous mettre dans une dynamique du commun pour défendre les attaques multiples faites aux droits des hommes et des femmes en migration de ce pays, dont la souffrance n'a d'égal que la surdité du gouvernement fédéral aux suppliques citoyennes. C'est en nous positionnant comme citoyen•ne•s d'une Terre et d'une Histoire en mouvement que nous appelons à une égalité réelle entre tou•te•s et à une politique d'asile fermement humaine plutôt qu'humainement ferme. Par cette prise de position, l'AGL se marque comme un véritable acteur social et citoyen au sein de la société, comme partie prenante du large mouvement étudiant si souvent au principe de changements sociaux déterminants pour notre société. Nous nous intégrons dès aujourd'hui dans un mouvement national et global au côté de centaines d'autres associations, et de milliers de citoyen•ne•s.

Au-delà de cet appel national où notre voix s'ajoute à toutes les autres, nous ne doutons pas de possibilités d'actions concrètes ici, dans notre université. Nous nous engageons à soutenir les initiatives de l'UCL et d'autres associations (Kots à projets, ILV,...) allant dans le sens de l'accueil digne et humain aux réfugié•e•s, et à mettre nous-mêmes en œuvre, et ce spécialement quand l'actualité le permet, des actions de sensibilisation et de soutien à une cause qui, par-delà les clivages, touche à notre humanité la plus profonde. Ces actions peuvent prendre des formes diverses : campagne de sensibilisation, volonté de positionner l'UCL comme un « établissement hospitalier », relai des initiatives de l'UCL dans le domaine, occasionnellement de l'hébergement, etc... Nous pensons que l'accès **sans conditions** aux formations de l'UCL pour les réfugié•e•s ayant trouvé l'asile en Belgique est indispensable car l'enseignement est la clé de voûte d'une société plus cultivée, plus juste et, nous l'espérons, plus égalitaire. La renommée internationale de l'UCL la pousse de notre point de vue à être un lieu d'accueil et de savoir international, un lieu d'échange interculturel où les portes sont ouvertes à toute personne souhaitant devenir étudiant•e, sans restriction aucune. Sachant qu'actuellement il existe des programmes particuliers uniquement pour les

réfugié•e•s ayant déjà reçu un enseignement universitaire avant leur départ, nous souhaiterions donc aller vers un enseignement encore plus accessible pour ces populations au plus grand nombre d'entre elles, en ce compris les plus défavorisés, et une mise en place de structures d'accueil et d'encadrements en fonction de leurs besoins.

#### 4. Position

L'AGL, en tant qu'organisme de représentation des étudiant•e•s de l'UCL, dont une partie sont donc sous le statut de réfugié•e•s, se positionne en faveur d'une politique migratoire belge plus humaine et qui respecte ses engagements internationaux. Elle s'implique et s'impliquera aux autres campagnes liées à la migration. Cela comprend :

- La création de **routes migratoires sûres et légales** pour les migrant•e•s, qui leur assure un traitement humain de leurs demandes de papiers à l'Office National des Etrangers et donc la possibilité de faire cette demande
- Le respect des règles de droit international concernant le statut des réfugié•e•s et le respect de leurs **droits fondamentaux** ;
- La poursuite des politiques de l'UCL assurant un **enseignement de qualité et équitable** pour les étudiant•e•s réfugié•e•s ainsi que de viser la possibilité d'accéder à cet enseignement au plus grand nombre d'entre-eux•elles.
- L'AGL s'implique et s'impliquera aux autres campagnes liées à la migration